

velle année, de supplier nos bien-aimés Pasteurs de continuer à nous favoriser de leurs bienfaisantes sympathies et de leur bénédiction, nous engageant à faire notre possible comme par le passé, pour *aimer Dieu et aller droit notre chemin.*

Nous nous jetons aux pieds de notre Roi, Léon XIII, le suppliant humblement d'élever sur nous sa main de Pontife suprême. Nous venons d'entendre les paroles pleines d'encouragement qu'il lui a plu d'adresser aux anciens employés de l'administration pontificale; ces paroles nous disent de *peu sévérer et d'espérer.* Donc, *persévérons et espérons.* Vive Léon XIII!

Discours de S.S. Léon XIII aux anciens fonctionnaires Pontificaux.

Rome, 24 octobre.

Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, cédant aux vœux réitérés de ses employés fidèles de l'ancien Etat Pontifical, a daigné les recevoir aujourd'hui en audience solennelle. Ces dévoués serviteurs du Saint-Siège, qui n'ont pas voulu plier devant la révolution triomphante et ont ainsi donné un admirable exemple de fidélité et de dévouement en renonçant à leurs charges et en sacrifiant leur avenir plutôt que de servir le gouvernement usurpateur, étaient réunis dans la vaste salle Ducale au nombre de 7 à 800, et c'est le cardinal Randi, ancien ministre de la police et gouverneur de Rome jusqu'au 20 septembre 1870, qui a eu l'honneur de les présenter au Souverain Pontife.

Le Saint Père est arrivé dans la salle un peu après midi. Il était suivi d'une nombreuse et brillante cour et entouré par LL. EE. les cardinaux Sacconi, Monaco, Lavallette, de Falloux, Ledochowski, Sanguigni, Meglia, Alimonda, Hergenrother, Pecci, Rigliara, Franzelin et Randi.

Sa Sainteté ayant pris place sur son trône, M. l'avocat Lenti, frère de Mgr le vice-gérant, s'est avancé et a lu une noble adresse, pleine des plus énergiques sentiments de fidélité, de dévouement, de constance, de gratitude et d'espérance.

Le Souverain Pontife s'est ensuite levé et chacun a pu admirer son excellente mine et se réjouir de l'air de force et de santé que respiraient ses traits, comme si les veilles, les soucis et les tristesses n'avaient point de prise sur son auguste personne et la fortifiaient, au lieu de l'ébranler et de l'abattre.

Après avoir promené un long regard de complaisance sur la vaste assemblée, Sa Sainteté a prononcé d'une voix lente, mesurée et ferme le remarquable discours suivant qui, nous n'en doutons pas, produira partout la plus grave impression et dont nous ne tarderons pas à voir les importantes conséquences :

" Grande est la consolation, s'est écrié le Saint-Père, que Nous donnons, chers Fils, votre présence et votre concours si nombreux en ce lieu, car ils sont une nouvelle preuve de votre fidélité et de votre attachement à Notre personne et au Saint-Siège. En effet, au milieu d'une grande perversion des esprits et de l'abandon de beaucoup dans ces temps où l'on a si peu le courage de son propre devoir, votre constance est non-seulement une bonne action, elle

est aussi un exemple d'honorabilité dont notre époque a si grand besoin,

" Toutefois, au contentement que Nous procurent votre hommage et les nobles paroles qui Nous ont été adressées, vient se mêler le douloureux sentiment du souvenir de ces jours moins malheureux qu'à présent, où, en bons et fidèles sujets, vous prêtiez au prince légitime, chacun dans votre charge, d'honorables services, et où le prince, dont le gouvernement était paternel pour tous, et principalement pour ceux qui le servaient avec fidélité, pouvait vous témoigner son amour et sa satisfaction pour les services rendus.

" Mais la condition des temps est tout à fait changée maintenant, et vous savez fort bien par quels déplorables faits d'autres jours néfastes ont succédé à ceux-là.

" Le dessein de la divine Providence, qui avait accordé au Souverain Pontife un pouvoir temporel pour qu'il pût jouir d'une entière liberté et d'une vraie indépendance dans l'exercice de son autorité spirituelle, a été renversé par des attentats successifs, à la suite desquels le Pontife Romain a été dépouillé de toute liberté et de toute indépendance.

" Il est vrai que, pour esquiver l'odieux de ce fait, on ne cesse de répéter que Nous sommes libres parce que nous ne sommes pas sujets à une oppression extérieure, mais celle-là n'est pas une vraie liberté qui dépend du bon plaisir des autres, et celle-là non plus n'est pas une réelle indépendance qui est soumise au caprice d'autrui.

" On dit aussi qu'on Nous a laissé la parole libre, comme si tant de Nos prédécesseurs ne l'avaient pas conservée telle au fond des catacombes, dans les prisons, en face de fiers tyrans et sous la menace des plus cruels tourments, et cependant ils n'avaient dans cette situation ni liberté ni indépendance.

" Nous savons encore qu'on ne cesse de dire et d'écrire que Notre autorité apostolique est respectée et révérée ici, à Rome; mais il suffit, pour connaître la vérité, de prêter l'oreille aux insultes et aux injures auxquelles, tous les jours, en mille manières et impunément, Nous sommes en butte, Nous, l'Eglise et la Religion, dont, quoique indignement, Nous sommes le Chef. Peu de semaines se sont écoulées depuis que sous Nos yeux on a voulu célébrer avec des réjouissances inaccoutumées ce jour pour Nous toujours néfaste, où le Pontife se vit obligé de s'enfermer dans cette demeure.

" Enfin on dit et on répète que l'on n'empêche pas ce qu'exige le gouvernement de l'Eglise; mais il est certain qu'on multiplie les empêchements de toutes sortes, soit, par exemple, en Nous ayant enlevé le secours puissant des Ordres religieux qu'on a dispersés pour les anéantir, soit en osant avancer de prétendus droits d'exéquatour sur les Bulles et de Patronat, droits prétendus qui enchaînent grandement la liberté du Saint-Siège et qui deviennent extrêmement nuisibles au bien spirituel de l'Eglise. Que dire ensuite de l'occupation violente de diverses églises de Rome, qu'on a enlevées au culte public pour les employer à des usages profanes, et dont on a contesté au Pape le droit de propriété et de revendication ?

" Que dire de l'entrée laissée toute grande ouverte dans cette ville, siège du Catholicisme, à l'impunité et à l'hérésie, sans possibilité aucune d'y opposer un remède suffisant et efficace ? Bien plus, quand, poussés par l'amour que Nous éprouvons pour la population romaine qui Nous est plus spécialement confiée, Nous avons voulu opposer aux écoles protestantes et aux autres, dangereuses pour la foi de Notre peuple, des écoles où la foi et la morale de ses fils ne courût point de périls, Nous n'avons pas pu le faire avec Notre autorité de Pontife, mais Nous avons dû nous servir des moyens dont peut user toute personne privée, consciencieuse.

" Par ce peu de paroles vous voyez, chers Fils, combien est dure et difficile la condition dans laquelle la révolution a placé le Pontife Romain, et, par conséquent, combien sont folles les illu-